

Questions orales

M. le Président: A l'ordre. La coupe est en train de déborder. La députée de Hamilton-Est, à l'ordre, je vous prie. Les ministériels, à l'ordre. Le ministre veut-il répondre à la question.

M. Crosbie: La réponse est...

M. Turner (Vancouver Quadra): A quoi pensez-vous, Brian?

M. le Président: A l'ordre. Le ministre répondra brièvement à la question.

M. Crosbie: La réponse se trouve à la page 18:

L'orientation sexuelle ne constitue pas une raison de refus d'une cote de sécurité; les critères adoptés sont plutôt la loyauté envers le Canada et la fiabilité.

Tels sont les critères qui sont retenus.

* * *

● (1440)

LES DROITS À L'ÉGALITÉ**LA POSSIBILITÉ DE MODIFIER UN PROJET DE LOI**

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Ce matin, le ministre de la Justice a déposé un rapport, *Cap sur l'égalité*, qui rejette toute modification au projet de loi C-62, mesure concernant l'équité en matière d'emploi, même si les femmes et les trois groupes minoritaires mentionnés dans le texte de loi réclament des améliorations. Compte tenu de ce rapport, faut-il comprendre que la ministre se refuse maintenant à apporter quelque modification que ce soit au projet de loi C-62, faisant fi des revendications du mouvement féministe, des autochtones, des handicapés et des membres des minorités visibles? Ce rapport exclut-il toute possibilité de changement?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je ne voudrais pas présumer de ce que la Chambre fera. Le député sait pertinemment que le projet de loi C-62 en est maintenant à l'étape du rapport. J'attendrai donc de voir ce que la Chambre veut en faire.

LA POSITION DE LA MINISTRE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, faut-il comprendre que la ministre et le parti conservateur ne sont pas disposés à écouter les Canadiennes, les autochtones, les membres des minorités visibles et les handicapés? Est-ce bien ce que la ministre nous laisse entendre?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je croyais avoir dit tout le contraire. J'ai dit au député que j'attendais l'étape du rapport et celle de la troisième lecture. En parlementaire chevronné, il devrait savoir que les députés auront alors largement l'occasion de soulever les questions de leur choix.

M. Benjamin: Vous devenez trop chevronnée.

LE BUDGET**LES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES**

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. A en juger par les prévisions contenues dans le budget du ministre, les emprunts du gouvernement vont baisser à 11 milliards de dollars en 1990-1991 en raison d'une croissance de 2.75 p. 100 seulement. Je me demande, étant donné que tous les grands pronostics économiques faits par diverses sociétés, depuis la Banque royale jusqu'aux entreprises Data Resources et Informetrica, ont indiqué...

Des voix: Règlement!

M. le Président: Le préambule à la question du député est trop long. Seulement une question, s'il vous plaît.

M. Blenkarn: Je vous ferai respectueusement remarquer, monsieur le Président, que j'avais commencé à poser ma question. Pourquoi le ministre se sert-il...

M. le Président: A l'ordre. La parole est au député de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est.

* * *

LES JEUNES**L'ANALYSE FAITE DANS LE RAPPORT DU COMITÉ SÉNATORIAL**

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, c'est à la ministre de l'Emploi que je m'adresse. La ministre est-elle d'accord avec l'analyse faite dans le rapport sénatorial sur la jeunesse, selon laquelle il existe au Canada plus de 700,000 jeunes chômeurs qui ont besoin de programmes spéciaux d'emploi et d'apprentissage? La ministre est-elle d'accord avec cette analyse?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Comme je l'ai dit hier au député, monsieur le Président, nous convenons que les jeunes de notre pays ont besoin de meilleures perspectives d'emploi et qu'il leur faut davantage de programmes de formation. Voilà pourquoi nous avons mis en œuvre des programmes dont profiteront au cours de la présente année financière quelque 218,000 jeunes Canadiens. Les quelque 700 millions de dollars que le gouvernement fédéral entend y consacrer représentent près de 40 p. 100 de tout le budget de ce ministère.

LA STRATÉGIE DE PLANIFICATION DE L'EMPLOI

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Si la ministre est d'accord avec les conclusions du rapport sénatorial sur la jeunesse, monsieur le Président, comment peut-elle se satisfaire d'un budget qui ne favorise nullement l'embauche des jeunes? Je dois lui dire que dans le cadre de la stratégie de Planification de l'emploi qui fut annoncée en juin dernier, pas un seul emploi n'a été créé pour les jeunes de ma circonscription. Se rend-elle compte...

M. le Président: A l'ordre, je vous prie. Le député a posé une question supplémentaire. S'agissait-il d'un préambule ou d'une question? Il a déjà posé une question.